



Newsletter N° 15

Berne, septembre 2003

Association suisse d'histoire et de sciences militaires

Internet: www.military.ch/ASHSM

Votre comité a décidé de modifier les dates de publication de la *Newsletter*, afin d'en améliorer la capacité d'information. Dorénavant, elle sortira vers la fin mars et vers la fin septembre, afin de mieux coller aux activités de l'Association.

Un événement historique choisi par Dominic Pedrazzini

La technique de recrutement de Jean-Jacques de Beausobre

Le capitaine de Beausobre ne manque pas de malice... Qu'on en juge par sa manière de compléter les effectifs de sa compagnie à l'époque de la guerre en dentelle!

«Je partis donc, après avoir obtenu de M. de Belle-Isle, huit de ses chanoinesses. On nommait ainsi les filles de mauvaise vie qu'il fallait enfermer dans une tour (...). Je choisis les plus jolies; je leur assurai une récompense et je les envoyais dans les villes occupées par les milices suisses et dans les quartiers d'hiver des ennemis. Ainsi distribuées, elles m'amènèrent 116 hommes, presque tous grenadiers; et ma compagnie qui devait être de 100 hommes, formée tout aussitôt comme par magie, eut dès le moment de sa création une réputation d'éclat.»

« La Suisse et la guerre froide », les actes du 3^e Colloque du Schweizerhof

Dans une certaine mesure, l'ASHSM a fait œuvre de pionnier en mettant sur pied en octobre 2002 un colloque consacré à la Suisse pendant la guerre froide. Elle en a été « récompensée »

par le succès des Actes qui sont sortis de presse à fin avril 2003, tirés à 850 exemplaires. 450 ont été commandés, aussi bien par des Allemands que par des Romands: dans ce chiffre, il n'y a pas les exemplaires réservés aux autorités, aux auteurs de communication et aux participants au colloque. Beau succès, vu le fait que l'ASHSM avait renoncé à un lancement très médiatique...

Rappelons pour ceux et celles qui ne disposent pas encore de ces Actes qu'ils s'ouvrent avec la communication du secrétaire d'Etat Edouard Bruner sur la neutralité suisse entre 1950 et 1990. Trois chercheurs, le col EMG Roland Beck, le col Hans Rudolf Fuhrer et le col EMG Jürg Stüssi-Lauterburg présentent la doctrine militaire suisse pendant la guerre froide, la menace et la crédibilité de notre armée vu par l'OTAN. Suivent les témoignages de personnalités suisses qui ont occupé des fonctions importantes pendant la guerre froide, le commandant de corps Walter Dürrig, commandant des troupes d'aviation et de DCA entre 1987 et 1989, le divisionnaire Mario Petitpierre, sous-chef d'état-major Renseignement et Sécurité entre 1981 et 1989, le brigadier Hans-Jörg Huber, ancien conseiller d'Etat et conseiller aux Etats argovien, ancien commandant de la brigade frontière 5. Les Actes se terminent avec les témoignages de quelques attachés de défense relatifs à la période de la fin et de l'après-guerre froide.

Le passé récent

14 juin 2003, Colombier, château

Assemblée générale ASHSM et remise du prix ASHSM

Le samedi 14 juin se tient au château de Colombier (NE), l'assemblée générale de notre Association. Près de cinquante participants décou-

vrent – ou retrouvent – les murs vénérables de ces bâtiments qui ont vu défiler, depuis les Romains, des générations de soldats, comme le rappelle le major Derck C. Engelberts, président de la Société des Amis du château.

Remarquablement organisée par le brigadier Fritz Stoeckli, ancien commandant de la brigade frontière 2 et membre du comité, la journée est amorcée sans retard par le rapport présidentiel du commandant de corps Adrien Tschumy. Les activités écoulées, les publications, plus particulièrement les *Actes* du colloque de Berne 2002, *La Suisse et la guerre froide*, ont remporté un réel succès, auquel le colonel Hervé de Weck, rédacteur scientifique, n'est pas étranger. Egalement trésorier, il nous convainc de la bonne santé financière de l'Association. Inchangé, le Comité est réélu par acclamation. Les effectifs, après une légère baisse, passent de 218 à 231 membres, soit le double par rapport à 1994. Le programme d'avenir, publié ailleurs dans cette lettre, s'annonce captivant.

Incluse entre deux volets majeurs de la matinée, la remise de deux prix d'encouragement de mille francs permet au colonel Hervé de Weck de présenter le mémoire de licence de M^{me} Pälvi Conca-Pulli (*Soldats au service de l'ordre public: la politique du maintien de l'ordre intérieur au moyen de l'armée en Suisse entre 1914 et 1949*) et au soussigné celui du capitaine Pierre Streit (*Jean-Jacques de Beausobre, 1704-1783. La carrière d'un officier suisse dans l'armée de Louis XV*).

Viennent ensuite deux exposés magistraux. Sous le titre, *Schweizerische Sicherheitspolitik im Jahre 2003 und ein paar Bezüge mit der Vergangenheit*, l'ambassadeur Philippe Welti, directeur de la politique de sécurité du Département de la défense, souligne le développement de cet outil de la défense au regard de la spécificité de la Suisse et de son ouverture au monde. Le professeur Philippe Marguerat, de l'Université de Neuchâtel, analyse les aléas de la politique helvétique en matière financière, *Du Réduit national au réduit monétaire, 1940-1945*, concluant à la valeur du franc suisse notamment comme élément de dissuasion. Après les délices de la table, les heureuses surprises du musée alertement révélées par sa conservatrice, le capitaine Helen Dubey-Kett. **(col D.M. Pedrazzini)**

La politique de maintien de l'ordre par l'armée en Suisse entre 1914 et 1949

Le sujet traité par Pälvi Conca-Pulli est délicat parce qu'en Suisse, le maintien de l'ordre par

l'armée est un problème politiquement explosif, que certains exploitent dans des intentions tout sauf louables. Les compétences sont floues; de plus, il y a souvent des divergences entre la Confédération, les cantons et les militaires, ainsi qu'une opposition, fondamentale et tenace, entre les intérêts des acteurs civils et militaires.

Selon l'Etat-major général, la priorité doit être accordée à la nature préventive et dissuasive des interventions. Il faut une extrême prudence dans l'engagement de troupes pour de telles missions. L'armée doit être le recours ultime dans des cas d'une gravité exceptionnelle. Une fois la mission donnée aux militaires, il faut tout mettre en œuvre pour qu'elle soit menée à bien. Les militaires doivent donc avoir une autonomie aussi large que possible; l'Etat-major général craint des ingérences civiles qui entraverait la troupe dans l'exécution de sa mission.

Cette logique va à l'encontre des conceptions des autorités civiles, cantonales et fédérales. Peu séduites par l'idée d'une intervention musclée, enclines à demander la troupe au premier signe de désordres, elles préfèrent renforcer la police avec de faibles contingents de militaires. Les avantages politiques sont multiples: une troupe numériquement faible permet une intervention plus rapide, plus souple et, surtout, plus discrète. Ce sont naturellement les conceptions civiles qui l'emportent, sauf durant les deux guerres mondiales où les généraux Wille et Guisan réussissent à imposer leurs principes d'engagement.

Le Conseil fédéral ne recourt presque jamais à «l'intervention fédérale», pourtant prévue dans la Constitution, parce qu'il s'agit en principe d'une opération massive. Il préfère faire appel à des troupes en service d'instruction, dans le but d'éviter de devoir parler de service actif, de service d'ordre et d'intervention fédérale. Ces faibles contingents de troupes, souvent des recrues, sont «mis à disposition» du canton confronté à des troubles. Cette solution, non prévue par la loi, présente un autre avantage pour les autorités civiles: elle permet de partager la responsabilité politique du service d'ordre à l'aide de l'armée! Cette tâche ingrate, ni le Conseil fédéral, ni les gouvernements cantonaux ne veulent l'assumer seuls. Responsables en premier lieu du maintien de l'ordre sur leur territoire, les cantons peuvent ainsi recourir à un moyen qui ne leur coûte rien. Ils assumeraient financièrement une mobilisation de troupes cantonales... C'est aussi pour des raisons d'économie que les autorités fédérales engagent à plusieurs reprises des recrues en service!

Les effets néfastes de cette politique sautent aux yeux. Sous les ordres d'un gouvernement cantonal, la troupe intervient, alors que, souvent, ses chefs ne le jugent pas nécessaire et elle est con-

trainte de violer ses principes d'engagement. Plus d'une fois, une formation inexpérimentée se trouve impliquée dans une situation qu'elle n'est pas en mesure de contrôler. Une fois les dégâts constatés, le Conseil fédéral ne manque pas d'accuser les cantons de fuir leurs responsabilités en n'assurant pas l'ordre public avec leurs propres moyens, c'est-à-dire les troupes cantonales, alors qu'il a admis, même orchestré la mise à disposition de troupes par la Confédération.

Comment expliquer cette prudence hypocrite du Conseil fédéral? Dans les premières décennies de l'Etat fédératif, les radicaux devaient concilier deux objectifs: d'une part rassurer les cantons catholiques qu'en cas de troubles intérieurs, ils n'interviendraient pas à la légère avec des troupes; d'autre part, ils avaient intérêt à se réserver le droit de recourir à ce moyen. D'où la nécessité de souligner le caractère exceptionnel de l'intervention fédérale, c'est-à-dire de la soumettre à de nombreuses conditions. Ce caractère d'*ultima ratio* a entraîné des conséquences politiques et surtout psychologiques importantes, si bien que la mesure est devenue presque impossible à prendre. Moins l'intervention fédérale est employée, plus elle revêt un caractère monstrueux, et plus le seuil de son utilisation s'élève. Elément symptomatique lors des troubles à Genève en novembre 1932, l'intervention fédérale est décrétée après la catastrophe! (**col H. de Weck**)

L'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel vient de publier le mémoire de licence de Pálvi Conca-Pulli sous le titre *Soldats au service de l'ordre public. La politique du maintien de l'ordre intérieur en Suisse entre 1914 et 1949*. Fr. 28.-, emballage et port compris. Les commandes sont à adresser à Université de Neuchâtel, Institut d'histoire, Espace L.-Agassiz 1, 2001 Neuchâtel (tél. 032 718 17 33, fax 032 718 17 01, e-mail: arlette.bagnoud@unine.ch)

La carrière du général suisse Jean-Jacques de Beausobre

La carrière du lieutenant-général de Beausobre étant atypique, Pierre Streit étend son analyse aux conditions-cadres que génèrent l'armée et la société française au siècle des Lumières. Il amorcé un essai de prosopographie militaire par l'étude comparée de cas similaires.

Jean-Jacques de Beausobre, sujet de Berne, ne peut devenir colonel propriétaire d'un régiment avoué à l'étranger. La voie de la cavalerie va

lui permettre de contourner l'obstacle pour parvenir au rang le plus élevé.

L'occasion est donnée d'évoquer les difficultés dans lesquelles se trouve le service avoué suisse en France dès la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Il se maintient avec peine, faute de rentabilité, de motivation, de recrutement, de discipline, d'instruction, voire de moralité. Cette crise majeure est vécue par Beausobre qui sert pourtant avec application dans l'armée de Louis XV. Il veut s'y distinguer, le métier des armes se développe dans le sens d'une profession et non plus d'une vocation. Le rang social et l'argent jouent un rôle prépondérant dans l'avancement aux grades supérieurs. Les officiers suisses, avoués ou non, cherchent plus que jamais à s'intégrer à la société française, dans et par l'armée.

Beausobre passe 48 ans au service du roi. Cadet au régiment de Courten à l'âge de 11 ans, il ne devient capitaine qu'à 31 ans. Sa condition sociale le gêne... Passé colonel dans des troupes étrangères, il lève à ses frais, en 1743, un régiment de hussards. Ses actions lui valent le grade de maréchal de camp, mais ne peuvent empêcher la dissolution de son régiment de hussards. Alors, il s'évade dans le monde des lettres militaires; le voilà écrivain et tacticien. On le retrouve ensuite à l'armée d'Allemagne, courant toutes les batailles de la guerre de Sept Ans. Lieutenant général en 1759, il commandera la place de Gueldres jusqu'à sa retraite en 1763. Il mourra vingt après, presque octogénaire et sans descendance. Les réseaux établis à la ville comme à la cour lui avaient toutefois permis d'engager ses neveux sur ses traces. (**col D.M. Pedrazzini**)

10-16 août 2003, Bucarest

XXIX^e Colloque de la Commission internationale d'histoire militaire: La guerre, le militaire et les médias de Gutenberg à aujourd'hui.

Ce colloque a réuni plus de 200 participants provenant de 33 pays différents. Sensible à l'accueil qui lui a été réservé, la délégation suisse, forte de 10 personnes, a découvert ou redécouvert Bucarest dans toute l'effusion d'un été valaque diversement apprécié. Des manifestations folklorique et touristique hautes en couleurs n'ont pu faire oublier la tradition hospitalière de la Roumanie.

L'éventail très large du sujet permit parfois de vastes digressions; 56 orateurs se sont exprimés lors des deux séances parallèles prévues. La plupart des aspects de l'information, de la propa-

gande et de la désinformation, aussi bien écrits, visuels que sonores ont été traités. Approches et sensibilités diverses apportent, avec le recul nécessaire, une somme de connaissances appréciable. Sur le moment et souvent en raison de leur présentation même ou de la traduction simultanée, ces exposés ne suscitent pas l'intérêt qu'ils méritent. Les débats, puis les textes permettent de mieux en saisir la substance.

Côté suisse, signalons les deux communications suivies avec l'attention soutenue du public: le Dr Hans Rudolf Fuhrer a traité «Ein Maulkorb für die Presse – Zum Problem des Pressekrieges vor und in der ersten Phase des Zweiten Weltkrieges in der Schweiz». Le soussigné s'est attaqué à la question «Presse et renseignement: l'affaire des colonels, 1915-1916, ou le rôle de la presse dans la crise de confiance qui ébranla la Suisse pendant la Première Guerre mondiale».

Remarquons qu'outre la présence quasi mémoriale (dès 1980) du colonel Hervé de Weck au Bureau de la Commission internationale d'histoire militaire, la Suisse compte deux présidences sur trois: celles du Comité de Bibliographie et du Comité des Archives, en la personne du brigadier Jean Langenberger et du professeur Dr Rudolf Jaun. Ces derniers ont poursuivi leur mission avec le sérieux et l'efficacité qu'on leur connaît, en dépit d'une situation générale précaire et de moyens limités. La *Bibliographie internationale d'histoire militaire* compte actuellement au nombre des ouvrages de référence en la matière. Un recueil d'index et sa prochaine mise sur internet s'avèrent indispensables. Un *Guide international des Archives militaires* a été discuté et adopté à Bucarest; il est actuellement élaboré sous la direction du Prof. Dr Rudolf Jaun, président du comité des Archives de la CIHM et est accessible sur internet sous: <<http://militaryarchives.org>>. (**col D. M. Pedrazzini**)

Rappelons la procédure à respecter par les membres qui désirent présenter une communication à un colloque de la CIHM. Ils doivent s'adresser au comité ASHSM qui répartit les temps de parole mis à disposition par les organisateurs. Cette manière de faire évite que plusieurs membres se lancent sur les mêmes pistes de recherche. On ne s'adresse pas directement aux organisateurs du colloque!

ASHSM: activités 2003-2004

4 octobre, Fribourg, salle du Grand Conseil (9 h 30 – 16 h 40)

Colloque ASHSM du bicentenaire: Guerre et paix en Europe (1801-1803-1814). Les enjeux militaires de l'Acte de Médiation.

Après les grandes manifestations commémoratives qui ont eu durant le premier semestre 2003, l'ASHSM veut mettre en évidence les aspects politico-militaires et stratégiques de l'Acte de Médiation, au niveau national et international, jusqu'à son abrogation, à travers plusieurs communications de spécialistes suisses et étrangers:

- **Professeur H. Coutau-Bégarie:** «Les intentions politico-stratégiques de Bonaparte»
- **Oberst H.R. Fuhrer:** «Strategische Lage der Schweiz»
- **Major H. Foerster:** «Die Militärorganisation 1803-1804»
- **Colonel D.M. Pedrazzini:** «Le tribut des armes, les Suisses au service étranger»
- **Professeur G. Andrey:** «L'information dans la presse suisse romande de la Médiation»
- **Professeur A.-J. Tornare:** «Les Suisses au service de la France impériale, de la campagne de Russie à la chute de Napoléon»
- **Professeur J.-J. Langendorf:** «La Suisse à la recherche d'une neutralité crédible, de l'Acte de Médiation aux traités de Vienne et de Paris»

Les actes du colloque sortiront dans le courant de l'année 2004.

Printemps 2004

Journée sur le thème du «Bockenkrieg»

12 juin 2004, Zoug, Menzingen

Assemblée générale

Les combats du Gubel, visite de la position fortifiée des engins guidés de DCA *Bloodhound*.

1^{er}-7 août 2004, Rabat

XXX^e Colloque de la Commission internationale d'histoire militaire: L'aspect économique de la défense à travers les principaux conflits dans le monde.

Juin 2005, Soleure

Assemblée générale

Des informations complémentaires vous parviendront ultérieurement.

Adresse utile

Pour les inscriptions à une activité ou à un colloque, pour les propositions de communication à un colloque et tous autres renseignements sur les activités de l'ASHSM, prendre contact avec

Colonel Dominic Pedrazzini
Secrétaire général ASHSM
Bibliothèque militaire fédérale
3003 Berne
tél. 031 324 50 98
fax 031 324 50 93
e-mail: Dominic.Pedrazzini@gs-vbs.admin.ch

Nominations et promotions

Au colloque de Norfolk en août 2002, le col Rudolf Jaun, membre de l'ASHSM, a été désigné comme président du Comité des archives de la commission internationale d'histoire militaire.

Nouveaux membres

- Monsieur Mehdi Agramelal, Saint-Sulpice
- Colonel Pierre Comina, Saint-Aubin
- Major Jürg Gerster, Zürich
- Lieutenant-colonel Marc Girard, Mézières
- Brigadier Erminio Giudici, Bellinzona
- Monsieur Julien Grand, Bulle
- Monsieur François Jeanneret, Saint-Blaise
- Herr Pierre Juchli, Zürich
- Herr Remo Mullis-Demper, Mels
- Herr Ruben Mullis, Zürich
- Herr Christian Rissi, Bern
- Colonel EMG Denis Rubattel, Assens
- Major Schär, Bremgarten/Bern
- Major Karl E. Schmitt, Boppelsen
- Herr Franz Studer, Basel
- Herr Meinrad Schüller, Luzern

- Monsieur Germain Stadelmann, Porrentruy
- Colonel Pierre-André Steiner, Bevaix
- Capitaine Alexandre Vautravers, Genève
- Divisionär Hans Wächter, Stein-am-Rhein

Démissions

- Herr Brigadier Hanspeter Alioth, Ostermündigen
- Herr Peter Baumgartner-Jost, Langenthal
- Baron Eduard von Falz-Fein, Vaduz
- Divisionär Jean-Pierre Gass, Luzern
- M. Louis Guillaume, Meyzieu (F)
- Cap Marcel Nicolet, Genève
- Philippe Pugin, Villars-sur-Glâne
- Herr Gerhard Wetzel, Ettingen
- Cap Pascal Zen Ruffinen, Chailly/sur Montreux

Recrutement

L'ASHSM comptait 245 membres le 22 août 2003, dont 3 membres d'honneur. Depuis 1988, les effectifs se sont accrus d'environ quatre-vingts membres. Ce sont nos publications qui amènent le plus d'adhésions. Votre comité, qui se trouve toujours en campagne de recrutement, vous demande de l'aider en faisant connaître notre association autour de vous! Le secrétaire général tient à votre disposition les statuts de l'ASHSM et des formulaires d'inscription. Contactez-le, si vous avez besoin de ces documents, ou annoncez-lui simplement de nouveaux membres!

Editeur responsable:

Col Hervé de Weck
p/a Bibliothèque militaire
et Service historique
Palais fédéral-Est
3003 Berne